Il est réalisé par l’organisme de formation et doit aboutir à un contrat de formation avec le/la stagiaire qui entre en formation. Le contrat de formation est conforme à la législation en vigueur.

|  |
| --- |
| **Pour l’organisme et l’équipe pédagogique** |
| **Recrutement** | **Positionnement** | **Suivi du parcours et suites** |
| Comprendre le projet professionnel des futurs bénéficiaires | S’assurer de la faisabilité d’un parcours de formation pas forcement linéaire (partiel, discontinu, etc.)Prendre en compte les évaluations préalables notamment celles réalisées par les prescripteurs ou d’autres acteurs (ECCP, EMT, Bilan de compétences, etc.)Confier le positionnement à une personne maîtrisant les techniques d’évaluation, d’entretien et de négociation | Formaliser le résultat du positionnement pour réajustement éventuel.Assurer l’information du conseiller en évolution professionnel ayant validé le projet |
| S’assurer de la motivation et de la volonté d’engagement des candidats |
| S’assurer que l’apprenant a connaissance du contenu de la formation, de l’approche pédagogique, de l’adaptation possible du parcours de formation, des modes d’évaluation, du lieu et des possibilités de financement |
| S’assurer des aptitudes et du niveau de savoirs et de savoir-faire nécessaires à l’entrée en formation | Élaborer les outils de l’évaluation diagnostique (questionnaire, grille d’entretien, TP, évaluation en situation, etc.)Identifier les acquis de l’expérience au regard des compétences visées dans chaque module de formation | Formaliser les nouvelles compétences **(attestation de compétences)** |
|  | Accompagner la construction du parcours et sa contractualisation | Assurer le suivi du parcours, proposer des évolutions |

***NB : l’information du/de la stagiaire doit être conforme au décret 2015-790 du 30 juin 2015 portant sur la qualité. Le/la stagiaire doit pouvoir disposer de toutes les informations qui lui permettront de s’engager en connaissance de cause dans la formation et de mesurer l’investissement personnel que cet engagement représente.***